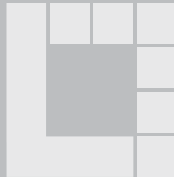




LEMONDE INC.



- ◆ Aggloméré de bois, panneaux de copeaux agglomérés et panneaux d'appui
- ◆ OSB
- ◆ Masonite®
- ◆ Plancher de bois dur et parquet-mosaïque
- ◆ Contreplaqué Luan
- ◆ Feuilles de revêtement de sol en vinyle à endos spongieux ou à coussinets
- ◆ Carrés vinyliques autocollants
- ◆ Métal
- ◆ Fibre de verre
- ◆ Papier peint mural
- ◆ Plâtre non apprêté
- ◆ Béton léger

PRÉPARATION TOUTES SURFACES

La préparation de la surface avant la pose de carreaux est l'étape la plus importante pour une installation durable. Le carreau doit être placé sur une surface de structure solide, rigide et plane, sinon des problèmes de fissure de carreaux ou de coulis ou encore de détachement de carreaux peuvent se produire. De plus, la surface doit être propre, sèche et exempte de graisse, d'huile, de salissures, de produits de cure, de mastic, d'adhésif et de tout autre contaminant qui nuirait à une bonne adhérence. Certaines surfaces sont adaptées à un collage direct des carreaux, contrairement à d'autres. Se reporter à la liste ci-dessous.

SURFACES NON ADAPTÉES ◆

Certaines surfaces, même correctement préparées, ne fournissent pas une surface d'adhérence ou un support stable pour la pose de carreaux de céramique. Ne coller en aucun cas les carreaux directement sur ces surfaces. Dans le doute, communiquer avec le service technique de Custom.

- ◆ **Béton, lits de mortier, maçonnerie, sous-couches autonivellantes**
- ◆ **Panneaux d'appui tels que les WonderBoard®**
- ◆ **Contreplaqué d'extérieur APA ou exposition 1**
- ◆ **Cloisons sèches ou panneaux résistants à l'eau (greenboard)**
- ◆ **Plâtre au ciment Portland**
- ◆ **Carreaux de céramique ou terrazzo déjà installés**
- ◆ **Stratifiés de plastique**
- ◆ **Feuilles de revêtement de sol en vinyle, carrelage d'agglomérés vinyliques**
- ◆ **Membranes d'étanchéité**
-consulter le fabricant-
- ◆ **Vieil adhésif correctement préparé**

SURFACES ADAPTÉES ◆

Ces surfaces doivent être correctement préparées avant de poser les carreaux. La préparation de la surface est un facteur clé qui détermine la réussite ou l'échec de l'installation des carreaux. Bien que la surface puisse être répertoriée comme adaptée à la pose de carreaux, si elle n'est pas correctement préparée, une perte d'adhérence s'ensuivra.

Béton et maçonnerie :

Le béton doit être poreux, complètement durci (28 jours), sans trace d'efflorescence (dépôt minéraux) et non sujet à la pression hydrostatique. Les dalles de béton neuves doivent avoir un fini balayé ou brossé afin d'améliorer l'adhérence. Ne pas utiliser de produits de cure. Les vieilles dalles de béton doivent être rendues rugueuses mécaniquement ou chimiquement par mordantage afin d'assurer une bonne adhérence. La surface doit accepter la pénétration de l'eau. Verser quelques gouttes d'eau sur divers endroits de la surface. Si l'eau pénètre, une bonne adhérence peut être obtenue. Si l'eau perle ou pénètre lentement, des contaminants de surface sont présents, ce qui peut se traduire par une perte d'adhérence.

Les contaminants doivent être éliminés avant l'installation. Un mortier à pose simplifiée de haute qualité modifié aux polymères doit être utilisé pour assurer une installation durable (se reporter à la section des matériaux liants).

Les joints de dilatation, de rupture et de reprise ne doivent jamais être colmatés avec un matériau liant ou du mastic. Ils doivent être contigus aux carreaux et comblés à l'aide d'un mastic à base d'un élastomère adapté.

Carreaux de céramique existants, revêtements de sol résilients ou stratifiés de plastique :

Les planchers en contreplaqué doivent être solidement posés et satisfaire les normes ANSI et de fléchissement. Les revêtements de sol résilients ou les stratifiés de plastique doivent être bien collés, propres et sans trace de contaminants. Abraser la surface par sablage ou scarification, rincer puis laisser sécher. Ne pas sabler les planchers contenant de l'amiante. Pour les carreaux de céramique existants bien collés, abraser à la main avec une pierre de carborundum. Rincer puis laisser sécher. Nous recommandons l'utilisation d'un respirateur lors des opérations de sablage.

CONTREPLAQUÉ**– Zones sèches intérieures uniquement :**

Doit être formé de deux plaques de contreplaqué d'extérieur APA d'une épaisseur minimum de 2,5 cm (1 po) sur des solives de plancher de 5 x 25 cm (2 x 10 po) espacées de 40 cm (16 po) maximum de centre à centre. Le plancher doit être plan et rigide avec un fléchissement ou un mouvement ne dépassant pas 1/360 de la portée, y compris avec les charges permanentes et surcharges. Pour la pose de pierre de dimensions supérieures à 30 x 30 cm (12 x 12 po), contacter le support technique pour toutes recommandations relatives aux impératifs de fléchissement du subjectile. Réserver un espace de 3 mm (1/8 po) entre les plaques de contreplaqué et un espace de 6 mm (1/4 po) entre la plaque et le mur pour permettre l'expansion. Fixer la plaque du dessus avec de la colle à bois et utiliser des clous à tête de tige de 5 ou 6 d. Placer les clous tous les 6 à 8 po (15 à 20 cm) autour du périmètre et sur toute la plaque. Disposer les plaques en quinconce afin d'éviter de créer une ligne d'espacement continue en travers de la surface.

REMARQUE :

Bien que la pose sur contreplaqué décrite ci-dessus constitue une installation adaptée, l'adhérence peut être considérablement accrue en installant du WonderBoard (se reporter à la section des panneaux d'appui en béton).

CLOISON SÈCHE**– Zones sèches intérieures uniquement :**

Doit être correctement fixée avec les joints collés avec du ruban adhésif. La surface de la cloison sèche doit être plane et aplomber de 3 mm (1/8 po) sur 2,4 M (8 pi). Enlever tous débris et essuyer avec une éponge humide propre. Si la cloison est peinte, il est recommandé de poncer la peinture au papier de verre pour mettre à nu la surface originale de la cloison afin d'assurer une bonne adhérence. Si cela n'est pas possible, enlever tous les résidus de peinture, poncer et nettoyer la surface soigneusement. Coller le carreau uniquement avec un mortier à pose simplifiée modifié aux polymères.

PANNEAU RÉSISTANT À L'EAU**– Murs intérieurs uniquement:**

(non conçu pour une utilisation dans les saunas, bains de vapeur ou douches collectives.) Doit être correctement fixé avec les joints collés avec un composé de jointoiement résistant à l'eau et du ruban adhésif.

Enlever tous débris et essuyer avec une éponge humide propre. Si le panneau est peint, suivre les directives ci-dessus pour l'installation sur cloison sèche.

Carreaux de céramique, stratifiés de plastique ou planchers vinyliques déjà installés :

Doivent être bien collés, propres et sans trace de contaminant de surface. Rendre la surface rugueuse avec du papier de verre à gros grains ou un disque. Éliminer tous débris et passer un balai à franges humide. Ne pas poncer les planchers contenant de l'amiante.

REMARQUE :

L'utilisation d'un mortier à pose simplifiée modifié aux polymères de haute qualité est recommandée pour ces types d'installation (se reporter à la section des matériaux liants).

PANNEAUX D'APPUI EN BÉTON (CBU)

– WonderBoard® 1/2 po (13 mm)

– WonderBoard® 1/4 po (6 mm):

Voir les fiches techniques des produits pour une préparation et une installation adaptée de la surface.





TAPIS . BOIS . CÉRAMIQUE . VINYLE

WWW.LEMONDEINC.COM

1160 Place Nobel, Boucherville, Qc. J4B 5L2
T. 450-641-0001 - F. 450-641-4791